

Mise en Pigne Pe

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 08 juillet 2022

Délibération n°47

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de votants : 18

Vote pour : 18

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 20 juin 2022

Membres présents :**Président :** M. ALPY**Conseil Départemental du Doubs /Jura :** Mme CHOUX – Mme GUYEN – M. MAIRE DU POSET – M. MATOCQ-GRABOT – Mme TISSOT-TRULLARD**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme BARTHELET – M. FROEHLY - M. LIME– M. MICHAUD – Mme SAUMIER**Communautés de communes :** M. ALPY**Membres excusés et représentés :****Conseil Départemental du Doubs :** M. BEAUDREY (pouvoir à Mme GUYEN) – M. BILLOT (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme BRAND (pouvoir à MAIRE DU POSET) – Mme ROGEOZ (pouvoir à M. ALPY)**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme PRESSE (pouvoir à M. LIME) – M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLY)**OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL**

Conformément à la législation relative à la crise sanitaire, le présent Conseil d'Administration s'est tenu de façon dématérialisée (audioconférence et visioconférence).

Le Conseil d'administration du 7/12/21 a approuvé, la création de deux postes de gestionnaire administratif et technique dont le profil exact pourra, le cas échéant, être adapté en fonction des besoins et de l'organisation qui sera mise en place en 2022. L'audit RH réalisé depuis le début de cette année a permis d'ajuster l'organisation en nommant Madame Adeline COULON Responsable du pôle Administratif et Financier ainsi que Mr Nicolas PLASSON Responsable du pôle Opérations Foncières ; cet audit confirme également l'ajustement qui a été proposé en décembre dernier.

Pour rappel, le développement de l'EPF porte sur de nouvelles missions telles que les actions de démolition et/ou dépollution, la mise en place de nouveaux outils innovants tels les Organismes de Foncier Solidaire (OFS); Au vu des volumes et de l'activité constatés sur l'exercice 2021 (qui dépassent, de loin, les années les plus chargées de l'EPF), et sur le 1^{er} semestre 2022 (7M€ d'actes signés), il s'avère nécessaire d'engager un premier recrutement sur l'un des deux postes créés selon le profil suivant :

- Chargé(e) d'opérations foncières (CDI de droit privé, à temps complet) chargé(e) principalement de la gestion des opérations de portage (acquisitions/négociations/rétrocessions foncières, suivi des actes en lien avec les offices notariaux, suivi patrimoine, suivi sécurisation des sites, gestion technique et financière ...), du conseil aux collectivités en matière de gestion patrimoniale et selon compétences et expériences, l'appui au directeur dans les présentations de l'EPF préalablement aux adhésions. Du fait du développement de l'EPF sur la Bourgogne, une résidence en bourgogne sur les secteurs de Dijon, Auxerre, Beaune serait un atout pour limiter les déplacements domicile-travail Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier, véhicule de fonction) représente une dotation d'environ 80 000 €/an.

Le second poste créé fera l'objet d'un recrutement en 2022 ou 2023 selon les évolutions réellement constatées sur l'activité de l'EPF.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

AUTORISE

- le directeur à engager la consultation pour le recrutement d'un(e) chargé(e) d'opérations foncières, à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tous documents sur la base d'un contrat à durée indéterminée de droit privé ou, le cas échéant, tout autre contrat aidé ou dispositif de mise à disposition.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Philippe ALPY